

chapiteaux symboliques, sur ses murailles en granit de diverses couleurs, ce clocher carré et ces baies géminées, que le touriste admire aujourd'hui, pour leur goût pur et leur construction hardie (1).

Le primat lyonnais, promoteur attentif de ce qui contribuait à la gloire de Dieu, au bon ordre et à l'éclat de son culte, n'eut que des paroles encourageantes pour tant d'efforts, couronnés en partie de succès, et pour les projets prêts à éclore. A lui-même, en longeant la rive gauche de la petite rivière turbulente, qui descend de Jas à Salt, il se répéta avec joie que cette partie de son bercail était sous bonne garde, les bergers vigilants et les loups muselés.

Il eut l'occasion, pendant la durée de son passage au château, de préparer ou du moins de conclure et de rendre définitif l'affranchissement d'une autre paroisse limitrophe, Saint-Genès-de-Salvizinet. L'église était tombée sous le régime de l'inféodation, à une date ignorée, mais certainement remontant fort loin. Pas moins de quatre familles, auxquelles les parts en étaient échues par succession ou autrement, touchaient ses revenus, percevaient ses offrandes, louaient ses terres, enlevaient tout casuel et la traitaient comme un domaine sans autre maître. Rien n'était plus anti-canonique qu'un semblable état de choses; rien n'était plus funeste à l'honneur de la religion et à la dignité du clergé. Les laïcs, usurpateurs du bénéfice, ne songeaient qu'à en tirer les meilleurs profits pour leur bourse; ils refusaient les dépenses obligatoires; ils maltraitaient le prêtre qui y était attaché, l'entravaient dans ses fonctions, le réduisaient à mendier sa subsistance, ou bien par un calcul

---

(1) Cf. F. Thiollier : *Le Forez pittoresque et monumental* : Salt-en-Donzy, canton de Feurs, p. 338.